

■ ■ Devoir 33.3 – Pratiques non éthiques

■ OBJECTIFS

- » Réfléchir à l'implication éthique de certaines pratiques liées aux nouvelles technologies.
- » Exprimer son opinion de manière cohérente et articulée.

■ MATÉRIEL REQUIS

Utilitaire d'enregistrement (*Audacity*)

■ CONSIGNES

1. Les nouvelles technologies nous rendent de précieux services, mais elles donnent lieu également à certaines intrusions dans la vie privée des gens, et ce, souvent aux dépens de principes éthiques. Par ailleurs, le droit fondamental à la vie privée est protégé par les chartes (québécoise et canadienne). Quels principes éthiques s'appliquent si l'on cherche à concilier les impératifs pratiques et le respect de la vie privée ?
2. En choisissant un des sujets suivants, répondez à la question précédente et justifiez votre position. Enregistrez votre réponse (2-3 minutes) à l'aide d'*Audacity* (ou un autre utilitaire d'enregistrement) et remettez à votre enseignant au jour 34 une clé USB contenant votre fichier audio. Votre propos devra être clair et cohérent.

Sujets

- a. Situer un lieu à l'aide d'internet (Google map, Map Quest, etc.)
- b. Échanger des informations par courriel
- c. Utiliser un téléphone cellulaire à multiples fonctions (lire ses courriels, prendre des photos, etc.)
- d. Installer des caméras de surveillances dans les lieux publics
- e. Donner son opinion sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.)